



# Le Bulletin

## INFOS COTE D'OR

[cgt.021@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.021@cp.finances.gouv.fr)

Août 2003

Numéro 62

### Dans ce numéro

- 1 Retraites : la page n'est pas tournée !.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CAP du 26 juin 2003.
- 4

### Retraites : la page n'est pas tournée !

Avec la retraite, nous sommes face à des décisions qui affecteront durablement la situation de millions de salariés et de plusieurs générations de travailleurs. **Le gouvernement en décidant de passer en force sur le dossier des retraites, a consacré son échec sur un terrain qu'il présentait pourtant comme décisif, celui de l'écoute, du dialogue, de la négociation avec la société et ses représentants.**

Une petite nuit de négociation qui échoue le 15 mai au matin et un accord assez honteusement bouclé en catimini quelques heures après dans quelque bureau de Matignon avec M. Chérèque qui choisit de rompre le front syndical, on est loin du grand dessein formulé par Jean-Pierre Raffarin il y a un an d'une nouvelle gouvernance « fondée sur la participation de tous et une véritable éthique de la discussion ». Trancher ainsi, contre l'avis majoritaire des syndicats la question de l'avenir des retraites n'est pas acceptable. **C'est la démocratie sociale qui est bafouée.**

Déniant l'expression majoritaire des syndicats, les pouvoirs publics recourent à l'intimidation, aux menaces, aux sanctions à l'encontre d'une société qui refuse de se faire ainsi dicter son avenir. Pourtant, dans un récent sondage, plus de 7 Français sur 10 réclament « une autre méthode de gouvernement fondée réellement sur la négociation ! » Ils ont évidemment raison et la CGT partage totalement leur attente.

Nous ne considérons pas que la page est tournée parce que le débat parlementaire est terminé. Le gouvernement ne peut pas nous dire aujourd'hui qu'il a été élu pour faire cette réforme des retraites. Il ne l'avait pas présentée comme telle. Elle n'a pas été débattue dans le contexte de l'après 21 avril 2002. Qu'on ne vienne pas nous dire que notre mouvement est illégitime. C'est nous qui faisons œuvre utile vis-à-vis de la société française. Une loi est forcément adoptée par une majorité parlementaire. Cependant si elle n'est pas considérée comme satisfaisante par la majorité des salariés et des citoyens, elle se retournera contre le système politique déjà bien fragilisé. Le gouvernement se retrouvera immédiatement face à de nouvelles difficultés. Il y aura de nouveaux rendez-vous : la santé, le budget 2004, l'emploi...

La CGT ne s'est pas installée dans le tout ou rien. Elle mesure trop ce que la satisfaction de telle ou telle revendication pourrait apporter à des millions de salariés. Les femmes marginalisées dans l'emploi, les jeunes précarisés, les

(suite au verso)

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

*Agents de recouvrement et Agents de recouvrement principaux :* LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion) et NADAN Roselyne (T. Montbard).

*Contrôleurs :* MONIN Pierre-Yves (TG-DI) et TAUUVY Christiane (T. OPD-HLM).

*Inspecteurs :* aucun élu.

#### Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31),

CLERE Jean-Claude (TG DI 03-80-59-26-09) et BOURDIN Arnaud (TG-CMIB 03-80-59-26-14).

#### Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS) et Comité Action Sociale et Sanitaire (CDASS) :

BOURDIN Arnaud (TG-C.M.I.B. 03-80-59-26-14) au C.H.S.

SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) au CDASS.

ouvriers subissant les travaux pénibles, les pensionnés qui ne touchent que la retraite minimale et dont la situation continue à se dégrader. Mais **la CGT refuse aussi la paupérisation des retraites, l'inégalité d'une réforme qui épargne les entreprises et favorise les ménages aisés.** C'est pourquoi nous entendons poursuivre l'action et réclamer une véritable négociation.

## CAP du 26 juin 2003

Le TPG a convoqué la CAP des cadres B et C pour la présentation des mutations au 1<sup>er</sup> septembre 2003. La Direction locale a donc proposé le mouvement de mutations suivant :

### **Départs du département au 01/09/2003**

Mouillefarine Hervé affecté à montbard rejoint le département de l'Yonne.  
Cuissard Karine affectée à la TG CEPL rejoint le département du Jura.  
Gillibert Rivet Melissa affectée à Arnay le Duc rejoint les Charentes Maritimes.

### **Arrivées de l'extérieur au 01/09/2003**

Santana Nazareth arrive du Jura et est affectée à Genlis.  
Ntoualo Léon arrive de Paris et est affecté à Montbard.  
Alexandre Claudine arrive de Polynésie Française et est affectée à Pontailler sur Saone.  
Buteau Jean Marc arrive des Hauts de Seine et est affecté sur la gestion conjointe Vitteaux/Précý.  
Charuel Guillaume arrive de Seine Saint Denis et est affecté à Dijon banlieue .

### **Mouvements internes à la Côte d'Or**

Nadine Chappe au 1/7/03 à la TG CEPL.  
Monique Roche (TP HLM) rejoindra la Paierie Départementale au 01/01/04.  
Chantal Laurent (TG liaison-traitements) est affectée à Seurre au 01/09/03.  
Véréna Martini (Auxonne) rejoindra la trésorerie de Seurre au 01/01/04.  
Claudine Toussaint (Baigneux les Juifs) rejoindra la gestion conjointe de Chatillon/Laignes au 01/01/04.  
Denis Martin (Aignay le Duc) rejoindra la gestion conjointe de Venarey/Baigneux au 01/01/04.

### **Affectation de contrôleurs stagiaires au 01/08/03**

Lacorne Yannick à TG CEPL  
Dorani Chawki à TG CDC  
Pitoiset Carole à TP Dijon municipale  
Laforce Eloise sur gestion conjointe Saulieu/Liernais

### **Mouvement suite à la suppression de la CNP au 01/01/04**

Rondepierre Isabelle est affectée à la TG Dépense-CFR

### **Mouvements suite à la suppression de Dijon-est au 01/01/04**

Guinvarc'h Catherine (Dijon est) est affectée à la TG logistique et budget.  
Rodier-Gadeceau Agnès (Dijon est) est affectée à la TP CHU.  
Buso Irène (Dijon est) est affectée à la TP HLM.  
Christiane Schneider (Dijon ouest) est affectée à la paierie Régionale.  
Ingrain Thierry (Dijon est) est affecté à TP Dijon Nord.  
Eteve Alexandra (Dijon est) est affecté à TP Dijon Nord.  
Laurent Véronique (Dijon est) est affectée à TP Dijon Sud.  
Petitot Martine (Dijon ouest) est affecté à TP Dijon Sud.  
Pongan Evelyne (Dijon ouest) est affectée à TP Dijon Sud.  
Semprez Marie-Claude (Dijon ouest) est affectée à TP Dijon Sud.  
Barbanchon Christine (Dijon est) est affectée à T. Dijon Banlieue.  
Bernier Jacques (Dijon est) est affecté à T. Dijon Banlieue.  
Parisot Catherine (Dijon ouest) est affectée à T. Dijon Banlieue.  
Prudent Madeleine (Dijon ouest) est affectée à T. Dijon Banlieue.  
Toussaint Stéphane (Dijon est) est affecté à T. Dijon Banlieue.  
Diehl-Grebille Chantal (Dijon est) est affectée à T. Dijon Banlieue.  
Jannin Nicolette (Dijon ouest) est affectée à T. Dijon Banlieue.  
Lapeyre Corinne (Dijon est) est affectée à T. Dijon Banlieue.  
Greuthier Brigitte (Dijon ouest) est affectée à T. Dijon Banlieue.

La suppression du poste comptable de Dijon-Est entraîne un important mouvement de mutations et parfois les agents se demandent si l'affectation proposée va leur convenir. Pour cela, la Direction a garanti que ces agents ne sont pas assujettis au blocage théorique de deux ans, avant de pouvoir bénéficier d'une mutation dans un autre poste du département et ils seront prioritaires pour l'agglomération dijonnaise sans limite dans le temps (à suivre de près !). Les affectations de B. Greuthier et de M. Prudent seront revues à leur demandes quelques mois après la mise en place du poste de Dijon Banlieue.

Par ailleurs, la direction nous a informés de la fermeture du CFPU de Dijon au 01/10/2003 : **Les stages avant ou après les concours (y compris les préparations aux concours) ne se feront plus à Dijon !**

⇒ Le prochain mouvement aura lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Aussi, afin de veiller au respect de vos droits, nous vous invitons à transmettre à votre élu de la CGT une copie de votre demande de mutation.